

**ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020 SEMESTRES D'AUTOMNE ET DE PRINTEMPS
MODALITES D'INSCRIPTION : ATELIERS BACHELOR ET MASTER ET UNITES D'ENSEIGNEMENT
MASTER**

Les inscriptions aux ateliers de projet et aux Unités d'enseignement master se font en ligne par le biais de l'application informatique ISAcademia.

Du lundi 2 au lundi 9 septembre 2019 à 24h	ouverture des inscriptions aux ateliers et aux unités d'enseignement master	Bachelor 2 ^{ème} et 3 ^{ème} années, passerelle HES, Master, étudiants d'échange.
<i>Du lundi 13 au lundi 20 janvier 2020</i>		<i>Master, étudiants d'échange.</i>
Lundi 2 septembre 2019	présentation ateliers et UE, mineurs et orientations master, Superstudio	Bachelor, Master
Vendredi 13 septembre 2019 <i>Vendredi 24 janvier 2020</i>	publication des inscriptions	Bachelor et Master
Mardi 17 septembre 2019 <i>Lundi 17 février 2020</i>	début des ateliers	Bachelor et Master
Vendredi 20 septembre 2019 à 13h15 <i>Vendredi 21 février 2020 à 13h15</i>	début des unités d'enseignement master	Master, étudiants d'échange

ATTENTION : Se référer aux pages internet indiquées

- pour les ateliers bachelor
<https://www.epfl.ch/schools/enac/fr/education-fr/architecture/bachelor/ateliers-de-projets/>
- pour les ateliers master
<https://www.epfl.ch/schools/enac/fr/education-fr/architecture/master/atelier-de-projets/> et
- pour les unités d'enseignement master
<https://www.epfl.ch/schools/enac/fr/education-fr/architecture/master/unites-denseignement-2/>
- pour les orientations master
<https://www.epfl.ch/schools/enac/fr/education-fr/architecture/master/orientations/>
- à la page de présentation des Mineurs
<https://www.epfl.ch/schools/enac/fr/education-fr/architecture/master/mineurs/>.

Tous les ateliers de niveau bachelor sont annuels.

En 3^{ème} année bachelor les étudiants restent toute l'année chez le même professeur mais reçoivent une note de projet par semestre.

Pour plus de renseignements, voir le livret des cours 2019-2020 en ligne par ISAcademia et autres liens utiles **depuis la page internet <https://www.epfl.ch/schools/enac/fr/education-fr/architecture/> .**

Les étudiants s'inscrivent en ligne pendant la durée d'ouverture des inscriptions.

Chacun indique son ordre de priorité pour chaque enseignement :

Ateliers bachelor et master : ordre de préférence pour l'ensemble des ateliers

Ateliers master : ordre de préférence pour l'ensemble des ateliers

Unités d'enseignement master : ordre de préférence pour l'ensemble des unités d'enseignement, en accord avec l'orientation (selon ordre des ateliers).

A la clôture des inscriptions, la section procède à la répartition des étudiants.

Aucun changement d'atelier ou d'unité d'enseignement ne sera admis après répartition.

Pour les étudiants d'échange la procédure est la même. Les étudiants ERASMUS s'inscrivent dans les ateliers de 3^{ème} année bachelor **OU** de master (pas les deux) selon décision de la section, et peuvent s'inscrire dans les unités d'enseignement master. **Les étudiants d'échange ne sont pas concernés par les Orientations master, et ne peuvent pas s'inscrire au Superstudio.**

Ces étudiants devront pouvoir accéder aux prestations sécurisées pour l'inscription aux cours dès le 2 septembre 2019 pour l'automne, et dès le 13 janvier 2020 pour le printemps.